Comme la gauche radicale-socialiste, le groupe est décidé à n'accorder en confiance qu'à un ministère qui se présenterait avec le programme du cabinet Combes, approuvé par la Chambre samedi dernier, et qui ne comprendrait aucun dissident.

Le scénario du Sénat

Paris, 16 janvier.

La séance du demain du Sénat sera levée en signe de deuil au raison de la mort de la mère du Président de la République.

Le général Peigné

Paris, 16 janvier.

Le général Peigné a été reçu hier par M. Berteaux. Le bruit n'est répandu à la Chambre que le ministre de la guerre avait mis en demeure le général Peigné de demander sa mise à la retraite et que s'il refusait, il était décidé à le frapper. Le général Peigné a répondu qu'il attendrait la décision du ministre de la guerre, car il n'avait pas à le devancer.

Le groupe radical socialiste, ému de ces bruits, a envoyé une délégation auprès de M. Berteaux, composée de MM. Binavenas Martin président, Genay et Boisson, pour lui demander des explications. M. Berteaux a répondu qu'il n'avait pris aucune décision et que le bruit causé sur ses intentions n'était pas fondé. La délégation n'a pu que prendre acte de cette déclaration.

HORS DE FRANCE

La misère en Espagne

Madrid, 14 janvier.

Les désordres de Valence et de Cadix sont terminés; on se demande toutefois si les mesures prises pour ramener la tranquillité sont assez efficaces pour empêcher le retour des événements regrettables de la semaine dernière.

A Cadix, par exemple sur une population de 60.000 âmes, il y a 20.000 personnes inscrites à l'assistance publique. La municipalité ne dispose que de faibles ressources et ce n'est qu'à grand peine qu'elle arrive à équilibrer un budget. On se demande donc avec inquiétude comment on pourra parer définitivement aux difficultés qui ont leur principale origine dans la situation précaire d'une grande partie de la population.

Lutte électorale en Hongrie

Budapest, 16 janvier.

Le comte Tisze vient d'adresser à toutes les municipalités une circulaire rappelant que la loi soumet à certaines restrictions la participation des fonctionnaires publics aux luttes électorales, et invitant les autorités à s'opposer par tous les moyens légaux aux menées qui tendraient à empêcher les électeurs de manifester librement leur volonté.

LA GUERRE

AUTOUR DE MOUKDEN

St-Pétersbourg, 14 janvier.

D'après un télégramme de Kuan-Chen, on entend le feu de l'artillerie sur toute la ligne de l'armée. Les Japonais redoublent d'activité et exécutent d'importants travaux de fortifications de campagne. Les sapeurs nippons, sous le couvert de la nuit et du brouillard, font des tentatives pour percer les lignes russes.

Les Japonais continuent à employer les Chinois comme auxiliaires. Ces derniers affirment que les troupes du général Nogi sont arrivées le 28 décembre, au nord de Liao-Yeng.

Saint-Pétersbourg, 16 janvier.

Le général Kouropatkine télégraphie que le 13 courant, les volontaires ont attaqué les avant-postes japonais et dispersé une compagnie ennemie qui a laissé 12 morts et 40 prisonniers.

St-Pétersbourg, 16 janvier.

Le général Kouropatkine a télégraphié à l'empereur qu'il a reçu le jour même deux rapports d'après lesquels un détachement de cavalerie a détruit le 10 janvier, une compagnie entière d'infanterie japonaise ainsi que le majeure partie d'une autre et un dzuni escadron de dragons. Une petite partie des forces japonaises a pu échapper à la faveur de l'obscurité.

Dans la nuit du 11 les communications télégraphiques ont été coupées, ce qui a amené une collision de trains.

Nous avons occupé Niou-Tcheng dans la journée.

Départ de Stoessel

Nagasaki, 16 janvier.

Le général Stoessel et plusieurs officiers ont pris passage sur un navire faisant route pour Port Said.

Nogi et Stoessel

Rome, 16 janvier.

Un télégramme de Takio, en date du 16, dit que le général Nogi a invité le gouverneur de Nagasaki à considérer le général Stoessel, non comme un ennemi ou vaincu, mais comme un gentilhomme ayant servi sa patrie.

L'agitation politique en Russie

Smolensk, 16 janvier.

Dans la nuit du 14 courant des personnes inconnues ont lancé des bombes contre le palais du gouverneur. Il n'y a eu que de légères dégâts matériels.

MOUVEMENT SOCIAL

Dans le bassin de la Ruhr

Bochum, 16 janvier.

Le syndicat minier a repoussé toutes les réclamations des délégués ouvriers et refuse même, absolument, d'entrer en pourparlers avec eux à ce sujet.

Essen, 16 janvier.

La réponse du syndicat a été mise à la poste du matin seulement, de sorte que lorsqu'à une heure de l'après-midi les délégués ouvriers se sont réunis pour délibérer, elle ne leur était pas encore parvenue.

Berlin, 16 janvier

Le *Berliner Tageblatt* publie une dépêche datée de Bochum annonçant la reise du syndicat de faire droit aux réclamations des mineurs et l'accompagne des réflexions suivantes :

« Ainsi qu'on doit malheureusement le craindre, cela signifie la grève générale.

« Bien que l'on n'eût pas admis que les propriétaires des mines accepteraient toutes les déclarations des mineurs, on pouvait cependant espérer qu'à leur égard certaines concessions qui auraient servi de base à de nouvelles négociations, mais cette croyance s'est évanouie. Or, comme les mineurs ne se commettront pas sans combattre, il faut donc s'attendre, pour demain, à la grève générale.

« Les conséquences de la grève des mineurs commencent d'ailleurs à se faire sentir.

« D'après une dépêche qui nous arrive de Dortmund, dès encore le *Berliner Tageblatt*, les ferronneries et scieries Hoesch, ainsi que d'autres établissements similaires, éteignent leurs hauts fourneaux.

Essen, 16 janvier.

L'assemblée des délégués mineurs a décidé cette après-midi la grève générale, seul dans quatre fosses.

Toutefois on a l'impression dans le monde des affaires que la grève sera de courte durée.

Une grève à Cette

Cette, 16 janvier.

La grève des ouvriers de la scierie Mirson continue.

Le propriétaire a déclaré ce soir qu'elle était prête à recevoir les délégués du syndicat dans l'espoir d'arriver à un entente.

Les grèves en Russie

Saint-Pétersbourg, 14 janvier.

Soixante mille ouvriers de l'usine Poutiloff se sont mis en grève à la suite du renvoi de quatre de leurs camarades par un contremaître. D'autres grandes usines, assurés-t-on, refusent de se joindre au mouvement gréviste.

Le chômage en Angleterre

Londres, 16 janvier.

La question des sans travail préoccupe tous les hivers les municipalités anglaises. Mais la situation est, cette année, particulièrement critique; des mesures ont dû prises pour parer au plus pressé, et le Parlement devra s'occuper de cette question dès les premières séances de la nouvelle session.

La chômage industriel et agricole a jeté, cet hiver, 13.350 artisans de plus qu'en décembre 1903 sur le pavé, et depuis 1877 on n'était pas arrivé à une proportion de misère aussi forte, soit 28 pour 1.000 habitants du Royaume Uni.

Femme coupée en morceaux

Paris, 14 janvier.

Il paraît qu'une plate scélérate a été indiquée cet après-midi par un de nos confrères à M. Hamard.

Le chef de la Sûreté a immédiatement prit les mesures nécessaires pour vérifier l'exactitude des renseignements qui lui ont été fournis.

BOURSE DE BRUXELLES

Fonds d'Etat. — Bruxelles 1892 2 1/2 p. c. à primes, 100.00 s/s — Bruxelles 1902 2 1/2 p. c. à primes, 100.00 s/s — Bruxelles-Maritime 1897 2 p. c. à primes, 98.75 s/s.

Charbonnages. — Anderlues 600.00 — Ardinois 000.00 — Bernissart 412.50 — Bois-d'Avroy 615.00 — Bonne-Espérance-Centre 1515.00 — Charbonnages belges 470.00 — Chevalière 1250.00 — Courcelles-Nord 1130.00 — Concordia 1252.00 — Couchant du Flénu 792.50 — Espérance-Bonne-Fortune 605.00 — Gosson 1345.50 — Grand-Bouillon 905.00 — Grande Machine à feu 2305.00 — Horion 1610.00 — H.-U. Charleroi 190.00 — Marchienne 776.25 — Marionnet 1900.00 — Noel-Sart-Culpart 1597.50 — Nord de Charleroi 3140.00 — Réunie de Charleroi 1343.50 — Sacré-Madame 3600.00 — Trieux-Kaista 750.00.

Métaux. — Baume Georges et Iamlaire 91.25 — Mariemaille 237.50 — Sambre-et-Moselle 277.25 — Sarrebruch 3000.00.

Zinc. — Asturienne des Mines 5900.00.

Un grain de Sable suffit !

LA VUE est le sens le plus précieux. C'est peut-être celui qu'on ménage le moins. Et pourtant, la pensée de perdre la vue nous inquiète et nous affole toujours. On dit communément :

Mieux vaut deux jambes coupées.

LES YEUX sont des organes d'une grande délicatesse, et les Maladies qui les frappent prennent aussitôt un caractère alarmant. Il faut si peu de chose pour les rendre incapables pour toujours : Un grain de Sable suffit.

Si vous souffrez des yeux, si vous vous baisse, si la nuit et loin autour de vous, ne tenez le mieux de vous guérir que des Spécialistes éprouvés. Ne tardez pas et demandez au Directeur de l'*Echo Médical Français*, 33, Boul. Exelmans à Paris, le Numéro de ce Journal consacré aux Maladies des Yeux et de la Vue, qui vous sera envoyé gratuitement. Vous y trouverez le moyen de guérir radicalement et de voir comme en votre enfance.

Lisez ceci aux Aveugles.

ROUBAIX

La mutualité scolaire

Dans une série d'articles, nous avons exposé nos idées sur cette question.

Nous dirons aujourd'hui comment nous réaliserons, comment il sera possible de rendre ces idées pratiques.

Avec la concours de l'Amicale de l'Ecole, organisations de conférences mensuelles ou bi-mensuelles sur les œuvres sociales.

Institutions du comités de quartier où se trouve l'école.

Recrutement dans ces comités des conférencier. Avec le concours du personnel enseignant, ils pourront rendre du réels services.

Suppressions de nos deux classes d'adultes par mois, le samedi.

Cette classe serait remplacée par la conférence annoncée plus haut. Invitations aux inscrits des cours d'adultes, afin d'y amener leurs amis.

Organisations deux les amicales de fêtes spéciales en profit de la mutualité scolaire.

Distributions de tracts, brochures, traitant d'œuvres sociales.

A première vue ce programme semble très compliqué.

Le dévouement du maître d'école, des commissaires, des Amicales en allègera beaucoup l'application.

Le gouvernement de la République avec la loi du 1886 a donné la liberté aux mutualistes, il les a délivrés des entraves d'autoritaire impérialiste. Il faut que l'ouvrier sache profiter de ces libertés.

Nos enfants apprennent en classe à les connaître. Les instituteurs, les amicales, les apprendront aux pères de familles.

Nous continuerons nos articles par la question des « bénéfices » du marché et l'étude de la loi du 30 novembre 1894.

Les réunions

Société de Saint-François-Xavier. — Dimanche soir, la Société de secours mutuels Saint-François Xavier s'est réunie en assemblée extraordinaire au son local, « café Molière », sous la présidence de M. Emile Nolin, vice-président. Tous les sociétaires étaient présents. Après rapport moral, le secrétaire, M. Hedebouck donne lecture des comptes de gestion et de fin d'année et fait remarquer que ces comptes sont plus prospère que l'année dernière. Il constate avec plaisir que tous les jeunes de nouveaux membres viennent grossir les rangs mutualistes.

Il est ensuite procédé au renouvellement de la commission. M. Henri Ladoux a été élu président ; Emile Nutte, vice-président ; Hedebouck, secrétaire ; J.-B. Mariage, trésorier ; A. Delerouz, secrétaire-adjoint ; Ch. Lienart, porte-drapeau ; Albert Midou ; Armand Moreau, Brisart Emile, commissaire de mois.

Au sein de la commission, le secrétaire remercie les secrétaires de leur confiance ; il leur demande de faire de la propagande constante. La commission étant résolue à faire de son côté tout ce qui sera nécessaire pour la prospérité de la société.

Un vivat enthousiaste sera clos, puis on pensée est offert par M. J.-B. Mariage à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle salle et de remercier de la commission.

Amicale de l'Institut Turgot. — La réunion générale de l'Amicale des Anciens Elèves de l'Institut Turgot, aura lieu le dimanche 22 janvier prochain, à 10 heures précises du matin, au siège social, Institut Turgot, rue du Collège, 21.

L'ordre du jour comprend : 1° Rapport du secrétaire ; 2° Rapport du trésorier ; 3° Election de 7 membres de la commission.

Les membres sortants sont : MM. Charles Delelcloe ; Gaston Duhamel ; Fernand Flamquin ; Julien Godfroy ; Alfred Masure ; Edmond Willems rééligibles ; M. Clément Durvet, démissionnaire.

A l'issue de la réunion il y aura une belle tombola gratuite pour les membres présents. Les inscriptions gratuites au banquet de 4 février prochain.

Enfants du premier âge

Aux termes de la loi du 23 décembre 1874, sur la protection des enfants du premier âge, il est rappelé que tout enfant âgé de moins de deux ans qui est placé, moyennant salaire, en nourrice, en sevrage ou en garde, hors du domicile de ses parents, est soumis à la surveillance des médecins-inspecteurs et qu'on doit en faire la déclaration à la Mairie du domicile de la nourrice.

Sont seuls exemptés de la déclaration : Les enfants placés gratuitement.

Ceux qui sont élevés, par leurs grands parents légitimes.

Ceux qui possèdent, habituellement, une partie du jour ou de la nuit chez leurs parents ou grands parents.

Ceux dont la nourrice habite dans la même maison que leurs parents ou grands-parents.

Bouchée de pain

Semaine du 9 au 15 janvier 1905. — Nombre de portions distribuées : Grandes personnes, 1.841 ; Enfants, 1.260 ; Total, 3.061.

Dons reçus : De M. A. Dubreuleux, chapelier, rue Decrême, 31, qui lui chapeaux et casquettes. — Anonymes, vieux vêtements et vieilles chaussures ; six paires chaussettes et 5 francs en espèces. — De M. Denoyelle, rue du Duval : 10 francs en espèces. — De M. A. Schorpert (Delle roubaisienne), un lot vieux linge usagé.

Théâtre de Roubaix

Nous avons assisté dimanche soir à une très agréable représentation du théâtre de la rue Archimède de « La Mandiote », drame en 5 actes, de Bourgeois et Massoc.

Un de ces vieux drames populaires où l'action se déroule avec un intérêt croissant pièce émouvante et très bien interprétée, grâce au talent de M. De Retz (Le pasteur), M. Pitiot (Jean Pohl Borghem), M. L. Couvreur (Zahn) et Carpentier (Christian de Randori), de Mme Sérd (Thérèse), De Retz (Marguerite) et Pitiot (Léopoldine). Des sympathiques applaudissements saluèrent les artistes à la chute du rideau.

La soirée était terminée par une création à Roubaix de : *Girofle-Girofla*, opérette comique en 2 actes de MM. Vealco et Lelerrier, musique de Ch. Lecocq.

La livret de cette gentille opérette est très hâtivement écrit, le sujet est très gai et a beaucoup amusé l'assistance ; le musique elle, est charmante ; d'ailleurs on connaît trop bien la valeur de toutes les œuvres de M. Lecocq ; c'est toujours une musique alerte, vivante, aux airs irrésistibles.

Cette opérette a été fort bien chantée par Mme Gheylens surtout et M. Jagorel, un baryton engagé spécialement. N'oublions pas de signaler le ténor M. Denoyelle, qui est aussi beaucoup de succès dans le rôle de Marcoquet et enfin M. L. Couvreur, l'inimitable comique qui nous a rendu avec une vérité frappante un Boléro d'Alcoregon.

Le public a beaucoup remarqué la fraîcheur et la beauté des costumes.

L'orchestre et les chœurs ont fait honneur à leur chef distingué M. Perroud.

— Jeudi prochain, « Les Crochets du Père Martin » et « Les deux Jerrettères ».

Théâtre rue Archimède

Les carles gratuites numéros 1401 à 1500 pour assister à la représentation du théâtre de la rue Archimède, le 14 janvier, peuvent, dès ce jour, être retirées au secrétariat de la mairie.

Galeries Lilloises : Exposition de *Blanc* — Lingerie — Layettes — Corsets.

Menus faits locaux

M. J.-B. Bernard, 22 ans, demeurant à Marcq, homme de peine chez M. Wibaux-Florin, a été blessé au côté gauche en tombant sur une brouette.

— M. Bardiaux Alfred, 40 ans, demeurant rue Pepin, 3, turbineur chez MM. Motte et Meilleroux, s'est fait un effort en soulevant une lourde pièce de tissu.

— M. Roméo Boucher, 29 ans, demeurant rue des Longues-Haies, 13, boîtier chez MM. Léon Allart et Cie, a eu le médica droit pris au pieton du bobineur d'une carde.

— M. Théobert Gustave, 14 ans, demeurant à Wasquehal, chauffeur chez MM. Ernould et Dehots, s'est blessé à la paume de la main droite.

— Dimanche les agents Carrette et Devogle ont arrêté pour vol, Potolicqe Charles, 23 ans, tresseur, 12, rue Babylone, sur mandat d'arrêt de M. Coquilleud, juge d'instruction à Lille.

— Jeanne Emilie, 28 ans, journalier, demeurant 12, rue Babylone, a été arrêté dimanche par les agents Devogle et Carrette pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour.

— Dimanche après-midi, l'agent Mercy a arrêté Cousard Henri, 16 ans, mécanicien, qui en cachait Vienne Edouard 42, rue de l'Alma n'était tait service à monger et avait déclaré ne pouvoir payer.

— Un garçon de magasin de l'épicerie Hector Desfontaines et fils, M. Emile Delerue, âgé de 34 ans, demeurant à Hersaux, a eu le petit doigt de la main droite écrasé en voulant vider une tonne d'huile. Repos de plus d'un mois.

— M. J.-B. Petit, 27 ans, demeurant à Ara, ramasseur de chardons au peignage de l'Epeuis, a eu la main droite prise entre la courroie et le poulie d'un métier et a de profondes plaies contuses. Repos 20 jours.

Etat-Civil

Naissances du 14 janvier. — Marcel Balgrave, r. Rocroy, 14 — Lucien Courmain, r. Stéphenson, 26 — Victor Jillirop, r. de la Lys, 6 — Henri Scouvoe, r. Marconi, 4. Constant, 2 — Georges Desmaisières, r. Bayart, 64 — Georges Delitte, r. du Cartigny, 6. Lepers, 1 — Denise Boste, r. du Fontenoy, 122 — Edouard Rassoc, r. du Manège, 8 — Raymonde Vaglaer, boul. de Cambrai — Alphonse Leuche, r. du Fort, 6. Fonson, 4 — Marie Dubuy, r. Notre-Dame, 2 — André Karkhove, r. d'Espagne, 2.

Décès. — Appolino Deverion, 42 ans, ménagère, quai de Gravelines, 5 — Alfred Magnet, 2 ans, r. des Longues-Haies, 107, r. Bonnet, 3 — Emile Chocrétiue, 15 ans, domestique, r. Blanchemaille — Eugène Pacaluys, 4 ans, r. Blanchemaille — Eugène Kimpe, 10 mois, r. des Longues-Haies, 66, r. Roussel, 16 — Philomène Lagrue, 40 ans, ménagère, r. Duguesclin, 41 — Jules Deschamps, 5 mois, r. Beaurewaert, 15.

Mariages. — Entre : Martial Demeouille, apprêt, 6 Tourcoing et Jeanne Sélembier, s. prof. r. des Dagues, 12 — Florentin Larey, employé, r. Voltaire, 108 et Maria Gedesse, modiste, r. Carmagnole, 13 — Georges Berthe, convoyeur, r. de l'Epeule, 204 et Eugénie Cottenet, journalière, r. Jacquard, 122 — Georges Desmarit, apprêteur, r. Gustave de Hutin, 7 — Maximin Mathon et Gabriel Hue, tisserande — Auguste Delodalle, surdineur r. de Lannoy, 4. Beyavel, 36 et Léonie Schamp, tisserande, r. de Lannoy — Charles Van Rompay, cordonnier, r. Sébastopol et Eugénie Cormier, cuisinière, place de la Liberté, 15.

MARCQ-EN-BARŒUL

UN ATTELAGE DANS LE CANAL. — Lundi matin, M. Oscar Merchal, domestique chez M. Marquisat, bailleur de bâtiments, demeurant à Marquette, conduisait deux chevaux le long du chemin de halage, lorsque arrivé près de l'écluse de Marcq, l'un des chevaux fit un faux pas et tomba à l'eau entraînant l'autre avec lui et projetant le domestique dans le canal.

Heureusement soit-il savait nager et en fut quitte pour un bain.

L'attelage fut ensuite sorti de la rivière sans accident.

TOURCOING

La mort de Mme Loubet mère

Télégramme de condoléances de l'administration municipale à M. le Président de la République

L'administration municipale de Tourcoing, a adressé le télégramme suivant à M. le Président de la République, à propos de la mort de Mme Loubet mère :

« Président de la République, Paris.

« Administration municipale Tourcoing, prend vive part en deuil qui frappe M. Loubet Président de la République, et lui présente ses respectueuses condoléances.

« *Signé* : Dron. »

Solidarité républicaine

2me Section (Malécasse)

L'adresse suivante a été adressée à notre dévoué député maire, M. Dron :

Les citoyens de la 2me section de la *Solidarité républicaine de Tourcoing* réunie en assemblée mensuelle, se voient à M. Dron, leur député maire, leurs sincères félicitations pour avoir défendu au sein des groupes parlementaires, la candidature à la présidence de la Chambre, du citoyen Henri Brisson, combattue par une coalition de réactionnaires et de transfuges de parti républicain.

Ils le prient de transmettre au citoyen Brisson l'assurance de leurs plus vives sympathies.

A l'abattoir

De la statistique dressée par M. Tétard, vétérinaire, inspecteur en chef des denrées alimentaires, il résulte que les animaux suivants ont été sacrifiés à l'abattoir de Tourcoing au cours de l'année 1904 :

Espèce bovine, 2.728 ; veaux, 2.196 ; espèce ovi-2.607 ; espèce caprine, 22 ; espèce porcine, 2.794 ; espèce chevaline 131 ; ânes et mulets, 4 ; en total, 11.557 animaux.

Dîner mémorable

Nous avons relaté hier, sous cette rubrique, l'escamotage d'un porte-monnaie renfermant la coquette somme de 55 fr. 20 au préjudice de Mme Albert Leclercq qui prenait part à un dîner d'étrennes donné dimanche chez M. Auguste Gheuqière, rue d'Anor.

Ainsi que nous le disions les soupçons se portaient sur une femme qui était du nombre des convives.

Dans le soirée de dimanche M. Emile Tonk cabaretier à la Croix-Rouge, trouve rue du Calvaire, un portemonnaie contenant la même somme de 55 fr. Il fit déclaration à la police.

Mais où l'affaire prend une tournure vraiment curieuse, c'est que vers minuit la personne soupçonnée du vol se présente à la police accompagnée d'une parente et vint déclarer avoir perdu un portemonnaie dont elle donna le signalement correspondant à celui dérobé à la dame Leclercq.

Le sous-brigadier Lorthiois, qui reçut la déclaration, posa des questions à la demoiselle X... qui, après de timides objections, finit par reconnaître avoir volé un effet le portemonnaie.

Cette personne ne jouit pas de la plénitude de ses facultés. Elle fut un jour poursuivie pour faux témoignage et fut renvoyée des fins de la poursuite comme irresponsable.

Elle ne sera pas poursuivie davantage cette fois.

Une main mutilée

Un ouvrier teinturier des établissements François Mesuret frères, M. Alphonse Debocque, 30 ans, demeurant rue de Gand, 219, a été victime d'un grave accident qui entraînera une certaine incapacité permanente de travail.

En voulant passer un morceau de drôbet entre les rouleaux d'une lisseuse, la main gauche alle-même n'est trouvée engagée et il en est résulté de graves mutilations.

Les deux dernières phalanges des quatre derniers doigts ont été arrachées.

Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Docherl. La guérison des plaies demandera un mois au moins sans complications.

PRINCESSE MAKOKO SAVON Victor VAISSIER SOUVAIN PARFIS CHICS

Menus faits locaux

— M. Sylvain Dubois, 20 ans, aide-maréchal, au service de Arthur Dillies, rue du Tilleul, a reçu un violent coup de pied de cheval dans la région sternale. Docteur Pluyvert, 10 jours, sans complication, pouvant résulter de lésions internes.

— M. Henri Vecqueraeschelle, 17 ans, rattacheur chez François Mesuret frères, filature, « Tourcoing-sur-France, » a eu la poitrine droit comprimé entre le support et le battoir de son métier. Docteur Leduc. 10 jours.

— M. J.-B. Verplancq, 27 ans, mécanicien chez Louis Francine, constructeur, rue des Cinq-Voies « a eu l'annulaire et le major gauche pris dans les étaux limoer et tordonnées mutilés. L'extrémité de l'annulaire, entièrement comprimé, « été arrachée. Docteur Cousset, 20 jours.

— Mathilde Meurel, 12 ans, bâclense, chez veuve Eugène Loridan, filateur rue d'Hondschoote, « en Flandre. Le médica et l'annulaire droite pris dans un pignon commandant la cheville de son métier. Il a fallu procéder à la réduction d'une phalange et démie du médica. Docteur Desfosses, 25 jours d'incapacité totale de travail suivie d'incapacité permanente partielle.

— M. Louis Mesquelier, 21 ans, aide-macon, chez Lorthiois frères, peigneurs rue Watteau, « contusion sur entorse bien tarsienne du pied gauche. Docteur Vienne, 7 jours.

— Léon Morel, 14 ans, hâcleur chez Pipe dit aîné, filateurs, rue du Virolois, « heurté du genou gauche le bâti de son métier. Docteur Debosby, 15 jours.

— Jules Boucil, 17 ans, rattacheur chez Mesuret-Lecleroq, diteur, rue du Collecteur, « heurté du coude droit le contour de bagnoles d'un revideur. Docteur Debosby, quelques jours.

—M. Marcel Lanen, 40 ans, fileur, dans le même établissement « est parti un coup de couteau sous pouce gauche en arrachant une barbe de lainé. Docteur Debosby, quelques jours.

— M. Adolphe Nutin, 54 ans, charretier, au service de M. Henri Delebecq, camionneur, rue du Tilleul, « est tait une décharge musculaire de la cuisse gauche. Soins de M. Turck, 15 jours.

TENTEZ LA CHANCE

en vous associant à une bonne œuvre

GRANDE TOMBOLA

Organisée par le Comité de l'Association des Dames Charitables de Tourcoing

LOTS NOMBREUX ET IMPORTANTS

COMPRENANT NOTAMMENT :

Obligations à Lots de la Ville de Paris et du Crédit Foncier — Montre en Or — Bicyclette — Machine à Coudre — Service d'Argenterie — Œuvres d'Art, etc., etc.

Quantité de Lots de la Maison Voisin

On trouve des billets, au prix modique de 0f25, aux bureaux de l'Avenir, rue Verte, dans les débits de tabac et chez toutes les Dames du Comité de l'Œuvre.

MOUVAUX

DEUIL. — Les funérailles de M. Louis Wattel, dit Montan, le notaire de l'accident de vendredi, ont eu lieu hier et attiré d'une grande affluence.

Des délégations des Sauveteurs du Nord, des pompiers de Tourcoing, de Roubaix et de Marcq-en-Barœul, de la police et de l'hotel de Tourcoing, y assistaient étant que Mr Flamant, conseiller général ; Lambiez, président des Sauveteurs ; Dubam, adjoint au maire ; Millet, Lecoche, Bloodel, Batelin, Dubloch, conseillers municipaux ; Dejardin, administrateur du Bureau de bienfaisance à Marcq, etc.

Au cimetière des discours ont été prononcés par MM. Dubam, Lambiez et A. Lagache, lorsque les pompiers de Mouvaux. Tous ont rappelé le vie du dévouement du défunt.

LILLE

Les obsèques de M. Fl. Bondael

Une foule considérable a suivi le cercueil de notre excellent ami Fl. Bondael, depuis la maison mortuaire rue Jean-sans-Peur où la levée du corps a eu lieu à onze heures jusqu'à l'inhumation au cimetière de l'Est terminée à une heure et quart. Parmi les nombreuses couronnes envoyées par les amis du défunt nous avons remarqué surtout celles du 48e mobiles d'un lieutenant et des sapeurs-pompiers de Quesnoy-sur-Deûle et leur ancien conseiller général.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Tribourdaux, conseiller général ; Georges Petid, maire de Lens ; Vincent Cousin, adjoint au maire de Comines ; G. Pauquesonne, capitaine des pompiers de Quesnoy-sur-Deûle ; Becquart, président de la Ligue républicaine de Quesnoy ; Oscar Petit, ancien officier de 48e mobiles.

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Raoul Bondael, adjoint au maire de Lens, accompagné de M. Auguste Potié, sénateur-maire d'Hazebrouck. Les gendres de M. Florent Bondael, avaient comme deuillants MM. Silen, de Cheveng, Narcisse Delattre et Verstraete.

Le drapeau du 48e mobiles, porté par l'ancien sergent Wetter, suivait le cercueil.

Il serait matériellement impossible de citer toutes les personnalités présentes. Au hasard, nous avons remarqué MM. Vincent, Préfet du Nord, et son chef de cabinet, M. Benoist ; Tribourdaux, Gossart, Scrive, Vendemme — et Ghentem ! ! — conseillers généraux ; Wercquin, Guilbert, conseillers d'arrondissement ; Gavelle et Lelen, anciens adjoints au maire de Lille ; Delesalle, maire de Lille ; Constantine, secrétaire général de la mairie ; Tiron vice-président, Herland, Hacquet, administrateur du Bureau de bienfaisance ; Ricard, conseiller de préfecture ; Lecoq, Faver, Vautrin, chefs de division à la préfecture ; Societ, ingénieur du département ; Mansarrat, vétérinaire départemental ; Chiquennois-Pâque, Grenier-Derragon, anciens conseillers municipaux de Lille ; docteur Worthelmer, Gérard, Bédart, Fochez, professeurs à la faculté de médecine ;

MM. Lamelinaire, percepteur à Santes ; Lebbe, juge au tribunal civil ; De Lauwereyns, Spriet, Fauchille, *Dalez*, avocats ; docteurs Dutilleul, Cochet, de Rycker, Telfart, de Frelinghien ; Deurmont, maire, Demaisse, juge de paix, de Seclin ; Vivier des Vollons, commissaire central ; Joseph Dauly ; Eloir ; Gombert, de Fourmies ; Georges Petit ; Paul Landouzy, Wardin, Paris, Cordier, ancien conseiller de préfecture, Loridan, ancien adjoint au maire d'Hazebrouck, Plouvier frères, Vendenbossch de Wembrechies, Stévenart, vice-président, Aldebert, directeur du Mont-de-Piété ; Dramein, secrétaire général de la mairie de Tourcoing ; Delcourte, maire d'Hem ; Montvoisin, de Roubaix ; Catrice, de Lisnelles ; Désiré Lamant, Oscar Doutrelon de Try ; Ladoux, ancien conseiller d'arrondissement ; Gaston Guillaume, Mongy, ancien directeur des travaux ; Henry Jagot, directeur, Georges Ribart, rédacteur en chef, Paul Assignioz, secrétaire-général, de la rédaction du *Progrès du Nord*, Jules, Boulogne, etc.

M. Dron, député, empêché, s'était excusé de son absence auprès de Mme Bondael et de ses enfants.

Nous, l'avons malheureusement constaté avec douleur, étaient nationales. Les voir de cœur, il est vrai, nous avons pu remarquer toute ancienne dans la société du Bon Pasteur, dont le président depuis plus de 50 ans, nommé poète pour lui devoir ses majestés représentation.

Les discours ont subis le [illegible] qui le lui devient.

Cet échec non mérité, « porté le dernier coup » en santé déjà ébranlée et devait l'enlever à notre affection.

Au Conseil général, s'il avait des adversaires politiques, il n'avait pas d'ennemis. Un tempérament plutôt pacifiste, et chez lui l'honnêteté gagnait toute autre considération.

Républicain sincère, jamais il n'a failli à ses opinions et « en dans ces moments intimes à la direction, faire aimer la République. J'ai la certitude que son fils marchera sur ses traces.

A ce noble compagnon et à ces chers enfants, il restera non consolation, mais de voir la sympathie qui sera accompagné cet époux et plus regretté, jusqu'à la tombe.

Adieu, mon vieux Bondael, Adieu mon vieil ami.

Discours de M. Oscar Petit

M. Oscar Petit parle au nom des anciens combattants du 48e mobiles :

C'est en nom de ses compagnons d'armes que je viens dire ce dernier adieu au lieutenant Bondael.

Appelé dès la déclaration de guerre avec l'Allemagne à faire partie du contingent du Nord, Florent Bondael sut s'identifier de suite à la vie militaire et en tenda pas à devenir un excellent sous officier.

Après la bataille de St-Quentin où il s'était signalé par son attitude pleine de fermeté au feu, il fut promu lieutenant.

Le souvenir de cette époque de pénible vie, comme chez tant d'autres, resta vivement gravé dans l'esprit de Bondael, et n'est vraisemblable dans les circonstances nombreuses de sa vie publique, que ce membre des liens par lesquels il est signalé au choix de ses disciples. Il répétait souvent que la guerre fut pour lui un [illegible] pour l'éducation d'un service en d'une récompense [illegible] à lui par la nomination.

On vous a dit quelles étaient les qualités de cœur qui signalaient Bondael à l'affection de ceux qui l'ont connu ; j'ai considéré comme un devoir de rappeler qu'il fut en même temps qu'un ami dévoué, un bon citoyen et un bon Français.

Discours de M. Vincent Cousin

M. Vincent Cousin, adjoint au maire de Comines prend la parole en ces termes :

En l'absence de M. le Maire de Comines que bien devoire de ce charge lamentable « regret dû, je tiens aujourd'hui, pouvoir-moi de prendre la parole pour adresser au nom de notre Ville et cependant même à l'éminent concitoyen que nous pleurons, « l'ensemble du pays qui fit honneur à ce ville entière et dont le souvenir restera gravé dans ses cœurs et dans ses mémoires parce qu'il est formé d'estime et de reconnaissance.

Doué d'une intelligence remarquable, d'une grande facilité d'assimilation et d'une sociabilité aimable, cet enfant de pauvre qui fit rapidement une place prépondérante dans la société, et son plus grand bonheur fut toujours de mettre ses connaissances au service de ses partisans et même de ses adversaires.

Il s'était acquis grâce à cette bonne humeur [illegible] à cet empressement à se rendre utile, des sympathies dans tous les camps, tout en restant fidèle à ses idées.

M. Bondael était un bon Cominois ; venir à Comines était pour lui un véritable plaisir, il y retrouvait des amis d'enfance et des compagnons de lutte. Il ne voyait chez nous que des visages bienveillants et des mains amies qui se tendaient vers lui.

Cet amour de pays était incurable de la sympathie, l'on était heureux de revoir l'ami Florent, l'homme serviable et bon, la camarade sur lequel on pouvait compter.

Aussi Comines lui est resté fidèle et son cœur est tous « vouer apporter sur cette tombe le témoignage de leur reconnaissance et de leur estime.

Puisse cette expression de sympathies et de regrets adoucir la douleur de ceux qu'il « quittés, du non épouse chérie, de son fils bien-aimé et de tous ces enfants qui l'adoraient et dont il était le père et l'ami.

Adieu cher Florent, nous conserverons la mémoire dans nos cœurs. Au nom de la ville de Comines, adieu.

Discours de M. Becquart

M. Ch. Becquart, délégué cantonal, président du Comité républicain de Quesnoy-sur-Deûle, prononce le discours qui suit :

J'ai à remplir aujourd'hui un devoir bien pénible, celui de venir adresser, au nom des républicains du canton de Quesnoy-sur-Deûle, un dernier adieu à Florent Bondael, notre trop prématurément à notre affection.

Tous sous qui l'ont connu, tous ceux qui l'ont approché, savent qu'il avait un grand souci égal des idées de justice, de liberté et de fraternité.

Il fut avant tout un homme aux convictions sincères, aux idées larges et généreuses, comme il rendre service à tous, sans distinction d'opinion.

Son tact, son désintéressement, sa loyauté, sa grande obligeance lui valurent l'estime et la confiance des habitants de notre canton qui, pendant plus de 20 ans lui firent l'honneur de les représenter au sein du conseil général.

Ses activité, son dévouement sur les intérêts de nos commerçants ne se sont jamais démentis un seul instant ; grâce à son aide, à son ardeur infatigable, « des démarches incessantes il « rendu des services signalés « toutes les communes du canton.

On peut dire qu'il s'est dépensé sans compter, pour ses électeurs, qu'il « compromis sa santé, ému sa vie « les obliger. « les « défendre » de « les servir. C'est ainsi que peu à peu, il fut pulmonaire « à la défection des idées républicaines, dans notre canton encore infesté aux idées rétrogrades.

Lorsqu'il s'est agi de défendre la République « n'est jamais on vain qu'on fit appel « son dévouement.

En 1903, « la suite de la mort de M. Jos Rigaux, député, le siège de la 1e circonscription de Lille lui vacant, Florent Bondael fut « la lutte et il « fait de bien pou (non seulement voix) pour qu'il fut élu.

Et dernièrement, lors du renouvellement du conseil général, quelques « [illegible] pour une carrière trop [illegible] Ses adversaires politiques, [illegible] et de calomnies, oublièrent les [illegible] prétextant, pour le combattre, de son état de santé, déjà chancelante depuis quelques années. Malgré cela et après une vive campagne électorale il en fut menacé que quelques voix pour